



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

(Exécution de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités territoriales)

Le Conseil communautaire se réunira en séance ordinaire,

Mardi 24 septembre 2024 à 20h

Salle Horizon, 9 allée de l'Espoir à Ozoir-la-Ferrière

Validation du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 25 juin 2024

Affaires générales

1. Compte-rendu au Conseil communautaire de l'exercice des pouvoirs délégués
2. Commissions intercommunales : modification - nouvelle composition

Développement économique

3. ID77 : Adhésion au groupement d'intérêt public et signature de la convention constitutive avec le CD77
4. Territoire d'industrie "Marne et Brie Industries" : Approbation de la convention relative au financement du poste de chef de projet et désignation d'un représentant de la CCPB au sein du comité de territoire
5. Seine-et-Marne Attractivité : Désignation d'un représentant de la CCPB au sein du comité de territoire

Affaires sociales

6. Campagne « Octobre rose » : Approbation d'une action de communication

Finances et comptabilité

7. Fonds de concours à la commune d'Ozoir-la-Ferrière et convention d'attribution
8. Fonds de concours à la commune de Lésigny et convention d'attribution
9. Répartition libre du prélèvement du fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) entre la CCPB et ses communes membres pour l'année 2024

Nouvelles technologies et développement numérique

10. Programme sites isolés : Approbation des termes et autorisation au Président pour signer la convention de financement du réseau de communications électroniques à très haut débit FttH avec le Syndicat Seine-et-Marne Numérique

Administration générale

11. Créations d'emplois et modification du tableau des effectifs
12. Mise en œuvre des lignes directrices de gestion

Equipements sportifs

13. Complexe de gymnastique intercommunal : Acquisition des parcelles cédées par la commune de Lésigny

Gouvernance

14. Accord de principe - Déclaration d'intérêt communautaire de la piscine de la commune d'Ozoir-la-Ferrière en vue d'un prochain transfert
15. Accord de principe : Voirie d'intérêt communautaire – Intégration de la route de Forcilles

Fait à Ozoir-la-Ferrière, le 18 septembre 2024

Jean-François ONETO
Le Président de la Communauté de communes
Les Portes briardes entre villes et forêts
Maire d'Ozoir-la-Ferrière

